

**Guillaume Ancel : « Ce qui nous est encore raconté  
aujourd'hui ne permet pas d'avoir un débat serein, en  
particulier sur la manière dont nous pourrions éviter qu'un  
tel drame survienne à nouveau »**

---

Transcription de l'entretien donné par Guillaume Ancel à Laure de  
Vulpian et diffusé sur France Culture le 7 avril 2014 sous le titre :  
« Nouvelles révélations sur l'opération humanitaire française au  
Rwanda en 1994 ».

Lien : <https://www.franceculture.fr/politique/nouvelles-revelations-sur-loperation-humanitaire-francaise-au-rwanda-en-1994>

\*

NB. – Les bégaiements ont été supprimés.

**Partie I**

**Guillaume Ancel :** Je suis Guillaume Ancel. Donc, je suis un ancien officier de la force d'action rapide et, en 1994, j'étais intégré dans le détachement de la légion étrangère qui est intervenu pour l'opération Turquoise au Rwanda. Je suis parti le 23 – enfin, j'ai été mis en alerte le 22 –, je suis parti le 23 juin et je suis rentré en août, pratiquement à la fin de la mission.

[00' 18'']

**Laure de Vulpian :** Quelle était votre mission précise, particulière ?

**Guillaume Ancel :** Pour l'opération Turquoise, j'étais donc un jeune capitaine de 28 ans et ma spécialité était la conduite des frappes aériennes. Et c'est à ce titre-là que j'avais été intégré dans le détachement de la légion étrangère, parce que je venais de l'artillerie d'Afrique qui était les unités dédiées à la légion étrangère pour ce genre d'intervention. Dans ces années-là, il y a une dizaine, en gros, de spécialistes, comment dire, très entraînés sur ce genre de sujet. Et donc, ils ne partent en mission que quand il y a un réel besoin. Donc, en gros, à l'époque, on partait en Yougoslavie, on partait en Afrique quand c'était vraiment nécessaire.

[00' 52'']

**Laure de Vulpian :** Et votre tâche, elle est censée consister en quoi précisément ?

**Guillaume Ancel :** Un chef de « tapis », c'est l'appellation de l'époque...

**Laure de Vulpian :** « Tapis ».

**Guillaume Ancel :** ... C'est celui en fait qui guide les frappes aériennes pour s'assurer que, sur le terrain, surtout, ce ne soit pas l'ambassade de Chine qu'on frappe. Donc c'est quelqu'un qui est très proche des cibles, qui est au sol avec les unités qui sont engagées au combat et c'est lui, en fait, qui prend la responsabilité de la frappe.

[01' 11'']

**Laure de Vulpian :** Alors, on est en 2014. On est 20 ans après et vous venez nous raconter ça aujourd'hui. Pourquoi ?

**Guillaume Ancel :** Eh bien, parce que, 20 ans après le Rwanda, j'ai souhaité écrire un roman juste pour raconter ce que j'avais fait pendant cette période-là. Mais, dans le but de montrer ce qui se passe en réalité dans une opération. C'est-à-dire ni une étude stratégique-politique de la situation au Rwanda, dont je ne serais pas capable, ni les souvenirs déchirants des victimes ou des bourreaux de l'époque. Montrer ce qui se passe dans une unité opérationnelle – donc là, c'est une unité de légion étrangère –, dans une opération très compliquée comme Turquoise et montrer à travers ce récit la réalité de cette opération, qui est une réalité très circonscrite à quelques kilomètres et à quelques heures, mais qui permet de voir comment se traduisent, en fait, les ordres et les situations dans des environnements qui sont particulièrement complexes et confus. Alors, d'abord j'avais un moment de libre, parce que j'étais en transition professionnelle – vous savez, c'est le mot poli pour dire qu'un cadre dirigeant est au chômage et qu'il cherche un autre job. Et puis, ça me semblait important d'apporter ce témoignage, ce modeste témoignage, parce que, ce que j'entends toujours 20 ans après les événements du Rwanda, c'est une version officielle qui est clairement plus romancée que mon livre. Ce qui nous est encore raconté aujourd'hui ne permet pas d'avoir un débat serein, en particulier sur la manière dont nous pourrions éviter qu'un tel drame survienne à nouveau.

[Fin de la première partie à 02' 37'']

## **Partie II**

**Guillaume Ancel :** Il manque quelques éléments essentiels. Le premier c'est que, nous ne sommes pas partis pour une mission humanitaire. Nous sommes partis pour une mission d'intervention militaire très classique en Afrique de l'époque, où la France cherchait à imposer sa solution de paix. Bon. Moi je suis parti avec l'ordre d'opération de préparer un raid sur Kigali. Kigali, c'est la capitale du Rwanda. Quand on fait un raid sur Kigali, c'est pour remettre au pouvoir le gouvernement qu'on soutient. Ce n'est pas pour aller créer une radio libre.

[00' 21'']

**Laure de Vulpian :** Un raid aérien ?

**Guillaume Ancel :** Non, un raid terrestre. C'est pour ça, d'ailleurs, que j'étais-là pour les frappes aériennes. C'est que pour s'assurer qu'un raid puisse aller vite – c'est le but d'un raid –, c'est de prendre par surprise, en fait, les gens que nous voulons « by passer ». Eh bien, on dégage avec des frappes aériennes tout ce qui pourrait s'opposer à notre progression. Donc, l'ordre que j'ai reçu pour partir au Rwanda était extrêmement offensif. Ensuite, dans les huit jours qui ont suivi, j'ai reçu un autre ordre. Donc, on est déjà fin juin, début juillet – entre le 29 juin et le 1<sup>er</sup> juillet –, et là cet ordre était dégradé par rapport à la mission de départ, mais a été d'arrêter par la force l'avancée des soldats du FPR. On n'est toujours pas dans une mission humanitaire.

[00' 57'']

**Laure de Vulpian :** A quel niveau géographiquement ?

**Guillaume Ancel :** Alors là, nous étions dans le Sud du Rwanda, dans le Sud-Ouest, et donc on avait l'ordre de les stopper à l'entrée de la forêt de Nyungwe qui constituait un obstacle physique important. Et cet ordre est extrêmement offensif. C'est-à-dire que, quand on fait ça, on appelle ça une « embuscade » ou un « coup d'arrêt », pour reprendre le langage de militaire, ça veut dire que, on va se battre contre les unités du FPR. Et c'est seulement au moment où cet ordre allait se dérouler, c'est-à-dire que, j'étais dans l'hélicoptère qui décollait pour aller déclencher les frappes aériennes sur le FPR, que nous avons reçu l'ordre de stopper nos préparations militaires de combat. Et, on nous a annoncé à ce moment-là que, en fait, on avait trouvé un accord avec le FPR et que nous allions protéger une zone humanitaire. Mais nous sommes déjà pratiquement début juillet. Donc, c'est un fort décalage, si vous voulez, avec cette version officielle qui continue à raconter que nous étions partis pour une mission humanitaire. Je suis désolé mais, moi, je n'ai reçu cette mission que tard par rapport au début de mon engagement. Puis le deuxième sujet en décalage, qui me semble quand même important, c'est que, à partir du moment où nous avons reçu cet ordre de protéger une zone humanitaire, clairement, le gouvernement intérimaire de l'époque s'est lancé dans la politique du pire, quand il a compris qu'il n'aurait plus le soutien – qu'il n'aurait pas le soutien – de l'armée française et a déclenché un exode massif de la population qui a été à l'origine d'un nouveau drame humanitaire, comme s'il en avait fallu un de plus. Et après le génocide, il y a eu encore des centaines de milliers de morts – hutu, cette fois – d'une population qui a été [mise] en exode par le gouvernement de l'époque.

[02' 28'']

**Laure de Vulpian :** Au Zaïre.

**Guillaume Ancel :** Au Zaïre. Et donc, il faut imaginer, enfin, ces centaines de milliers de personnes qui se sont retrouvées sur la route sans destination, sans rien, sans aucun soutien. La première épidémie de choléra, qui est arrivée dans les jours suivants, a fait des centaines de milliers de morts. Donc ça, c'est la..., je dirais que c'est la deuxième, à mon avis, responsabilité qu'on a dans cette opération au Rwanda. C'est qu'on a pas du tout anticipé les conséquences du fait qu'on retirait notre soutien à un gouvernement qui, finalement, était quasiment affiché jusqu'ici.

[02' 53'']

**Laure de Vulpian :** Nous avons donné, à votre connaissance, notre soutien à ce gouvernement intérimaire...

**Guillaume Ancel :** Alors, moi, encore une fois...

**Laure de Vulpian :** ... En plein génocide ?

**Guillaume Ancel :** ... J'étais capitaine dans une unité de la légion étrangère, je ne voyais ni le gouvernement intérimaire ni les décisions politiques. Mais en tout cas, les ordres que nous avons et le comportement que nous avons étaient particulièrement ambigus. On avait tout mis en place pour montrer qu'on soutenait le pouvoir de l'époque. Et d'ailleurs, on a continué à le montrer dans les jours qui ont suivi puisque, vers mi-juillet, on a rendu, à ce qui restait des Forces armées rwandaises, les dizaines de milliers d'armes que nous avons confisquées dans la zone humanitaire.

[03' 27'']

**Laure de Vulpian :** Comment ça s'est... Pardon.

**Guillaume Ancel :** C'est-à-dire on a transformé ce qui était des camps de réfugiés, pour moi, en bases militaires arrières d'un gouvernement que, pourtant, nous ne voulions plus soutenir. Et on a clairement été à l'origine d'une continuation des combats, qui a duré pendant des années, qui a fait de nouveau des centaines de milliers de morts. Puisqu'on imaginera facilement que le nouveau pouvoir de Kigali ne pouvait pas accepter que s'installent, juste de l'autre côté du lac Kivu, des bases arrières de son

ancien ennemi historique. Voilà, donc, sur ces trois points essentiels, je pense que, il y a une grande différence entre la version officielle et puis ce que je raconte, très simplement, dans mon roman. Mon roman n'a pas vocation à être une étude historique ou politique. C'est juste la réalité de ce que, moi, j'ai fait au sein d'une unité de la légion étrangère pendant Turquoise.

[04' 09'']

**Laure de Vulpian :** Alors, est-ce que vous pouvez me dire comment vous avez su qu'on allait leur rendre leurs armes ?

**Guillaume Ancel :** Parce que je l'ai vu. Parce que, moi je m'occupais à ce moment-là de missions d'extractions. A partir du moment où on s'est lancé dans des missions humanitaires, je me suis chargé d'essayer d'extraire de zones très sensibles des rescapés, essentiellement tutsi. Et, en rentrant de l'une de ces missions, le commandant de détachement de la légion étrangère m'a demandé d'occuper la presse pendant qu'un convoi de camions lourds récupérait les containers maritimes dans [lesquels] on avait déposé les dizaines de milliers de flingues qu'on avait confisqués dans la zone. Pour pouvoir – c'est lui qui me l'a dit –, pour pouvoir les ramener dans les camps des FAR, donc de l'autre côté de la frontière.

[04' 47'']

**Laure de Vulpian :** C'était des camions français ?

**Guillaume Ancel :** Pffou, vous savez, c'était des camions locaux qui avaient dû être loués pour l'occasion. Mais, ce qui m'a beaucoup gêné, c'est que, on avait eu du mal à se mettre d'accord sur le fait qu'il fallait qu'on désarme absolument les personnes qui traversaient la zone. Et donc, vous imaginez ma colère quand j'ai compris que tout ce qu'on avait désarmé, en fait, allait être rendu. Alors l'explication de l'époque – que m'avait donné le commandant de détachement, qui se tient, et puis qui, d'ailleurs, enfin, défendait cette thèse-là –, c'est que nous n'étions que quelques centaines de soldats et en face de nous ou plutôt dans notre dos, il y avait des dizaines de milliers d'anciens soldats des FAR et qu'il fallait absolument leur donner des signes d'apaisement pour que, surtout, ils ne se retournent pas contre nous. Le commandant de détachement m'a aussi dit que, on leur avait payé leur solde, en dollars, pour éviter que justement cette armée parte en délitement complet.

[05' 32'']

**Laure de Vulpian :** « On » leur avait donné...

**Guillaume Ancel :** La France leur avait versé...

**Laure de Vulpian :** ... Des milliers de dollars ?

**Guillaume Ancel :** ... Donc, la solde en dollars. Donc, elle leur a été versée en liquide. Je ne l'ai pas vu. Par contre, moi j'ai vu les camions partir du camp avec les dizaines de milliers d'armes et j'ai donné comme instruction ensuite à mes équipes que toute arme récupérée devait être jetée par hélicoptère dans le lac Kivu – je suis désolé, ce n'était pas très écolo – pour éviter qu'il y ait la moindre manipulation d'armes par la suite.

[05' 52'']

**Laure de Vulpian :** Et « jeter d'hélicoptère », ça me fait penser à autre chose. C'est une accusation qui est formulée par certains : jeter des gens d'hélicoptère.

**Guillaume Ancel :** Alors, écoutez, ce serait criminel. Parce que jeter quelqu'un d'un hélicoptère, c'est juste de l'assassinat. Moi, personnellement, je n'ai utilisé les hélicoptères que coup par coup pour des

missions particulières. Je n'ai vu personne jetée. J'ai entendu des accusations, effectivement, par des Rwandais qui nous ont montré des personnes qui s'étaient écrasées sur le sol. Donc, qui pouvaient légitimement penser qu'il y avait eu des meurtres de ce type. Je n'en sais pas plus. Ce que je sais simplement, c'est que, si quelqu'un s'était comporté de cette manière – c'est-à-dire jeter quelqu'un d'un hélicoptère – dans le détachement de la légion étrangère, je pense que son espérance de vie professionnelle n'aurait pas dépassé quelques minutes. Voilà. Parce que c'est un ordre qui est criminel, donc qui n'est pas légal. Et, clairement, le commandant du détachement de la légion étrangère ne l'aurait jamais accepté.

[06' 46'']

**Laure de Vulpian :** Il y a pourtant, quand même, un ou quelques militaires français qui s'en vantent.

**Guillaume Ancel :** Ecoutez, en tout cas, pas dans le détachement de la légion étrangère. Et moi, je ne parle que de ce que je connais. J'étais dans ce détachement là et je n'en ai jamais entendu.

[Fin de la deuxième partie à 06' 58'']

### Partie III

**Guillaume Ancel :** Notre intervention a permis de sauver quelques milliers de vies. Alors, c'est sûr que si on le compare au plus d'un million de personnes qui ont perdu la vie lors des événements, on se dit : « C'est ridicule ». Ah ! Mais chaque vie sauvée est une victoire. Et moi, j'ai adoré. On a peut-être sorti 100, 150 personnes avec nos missions d'extraction. Mais c'est autant de personnes que j'ai aimé me dire que ça avait servi à quelque chose que nous soyons là. Et typiquement, sur le camp de Nyarushishi, je pense que quand le détachement de la légion étrangère s'est installé là, ça s'est joué à quelques heures que les miliciens essaient de le raser. Il y avait plusieurs milliers de réfugiés tutsi et hutu modérés.

[00' 40'']

**Laure de Vulpian :** 8 000.

**Guillaume Ancel :** Et, à partir du moment où on s'est installé là, j'ai vu dans les yeux – en particulier de la Croix-Rouge internationale, qui gérait remarquablement le camp – qu'ils se sont sentis sauvés.

[00' 51'']

**Laure de Vulpian :** Alors, il y a des accusations qui circulent et qui concernent le camp de Nyarushishi, selon lesquelles des soldats français auraient violé des femmes tutsi dans le camp.

**Guillaume Ancel :** Alors, les accusations ne m'étonnent pas. Parce que c'est un risque que nous connaissons bien quand nous avons une certaine expérience des missions à l'étranger. Et je me souviens très bien que le capitaine qui commandait la compagnie, la légion étrangère qui a pris la protection du camp de Nyarushishi, a donné, dès le premier jour, la consigne à l'ensemble de ses soldats – les légionnaires sont assez disciplinés surtout quand leur commandant leur dit en les regardant dans les yeux – que le premier qui touchait à une femme du camp – même si, elle prétendait qu'elle était..., qu'elle le souhaitait, qu'elle voulait se faire payer, que je ne sais quoi –, il serait immédiatement rapatrié disciplinaire en France. Parce qu'il savait pertinemment que, quoi qu'il arrive, ça se retournerait contre nous et qu'on serait accusé – qu'on serait accusé, donc, il le savait avant que ça n'ait pu arriver –, qu'on serait accusé de viol, de harcèlement, de..., etc. Donc, nous avons des consignes très, très strictes de, surtout, n'avoir aucun contact « physique », entre guillemets, avec les réfugiés, quelle qu'en soit la raison, pour qu'on ne puisse pas nous accuser de. Par contre, dès le premier soir de notre arrivée, des miliciens ont essayé de rentrer dans le camp dans la nuit – ce que je

raconte dans mon livre – clairement pour essayer de montrer que la protection française ne valait pas et qu’il fallait que les Tutsi continuent à être terrorisés par ces miliciens. Ils ont été attrapés dans la minute par les légionnaires parce que, en fait, on avait des équipements de vision nocturne qui pouvaient..., nous permettaient de les voir. Et, le fait qu’on les arrête et qu’on les détienne immédiatement – on a installé une petite prison dans le hameau dans lequel on était – a montré tout de suite aux réfugiés pour quelle raison on était là. Et je pense qu’à partir de ce moment-là, on a eu un niveau de confiance des réfugiés et des organisateurs du camp – la Croix-Rouge internationale – remarquable, parce qu’ils avaient bien compris que notre mission, en tout cas sur le camp, était sans ambiguïté.

[02’ 40’’]

**Laure de Vulpian :** Est-ce que, vous-même, vous avez donné des ordres difficiles, certainement, de tirer sur des miliciens, des génocidaires ? L’usage de la force était autorisé à Turquoise.

**Guillaume Ancel :** Alors, l’usage de la force était autorisé. C’est un épisode que je raconte dans mon livre où j’ai été confronté à, en tout cas à une reprise – je le raconte dans mon livre, mais à d’autres que je ne vais pas raconter parce que c’était peut-être moins intéressant –, à des équipes de miliciens qui, clairement, voulaient nous provoquer, et voir ce que nous allions faire. La légion étrangère les a neutralisés en à peu près deux minutes. On a récupéré l’ensemble des armes et en particulier le gilet pare-balles que portait le chef de cette petite bande de milice qui était, pour son malheur, le gilet pare-balles d’un soldat belge que je connaissais bien, qui avait été tué à Kigali dans les événements qui avaient précédé.

[03’ 25’’]

**Laure de Vulpian :** Un des dix Casques bleus ?

**Guillaume Ancel :** Oui, absolument.

**Laure de Vulpian :** Tué le 7 avril...

**Guillaume Ancel :** Absolument.

**Laure de Vulpian :** ... 1994.

**Guillaume Ancel :** Je pense que c’était une grave erreur d’exhiber ce trophée de guerre – il devait estimer que c’était un trophée de guerre – devant des légionnaires qui n’aiment pas beaucoup qu’on les provoque. Et, les légionnaires font un usage très maîtrisé de la force. Donc, je me souviens parfaitement que nous faisons extrêmement attention à l’ouverture du feu. Nous ne sommes jamais dans les films américains et on sait que le déclenchement du tir est une source de violence très, très, très forte dans ce genre de situation. Et je crois que, en dehors de ces quelques cas d’affrontements, en fait, avec des bandes de miliciens, nous n’avons pratiquement jamais eu à ouvrir le feu au Rwanda parce que nous « maîtrisions », entre guillemets, ce niveau de violence au plus bas.

[Fin de la troisième partie à 04’ 06’’]